

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CORE CONSTRUCTION LIMITED »

Siège Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX, Lot 148,
Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 04/01/2023 reçus par Me NIAMIEN JEAN CLAUDE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 16/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CORE CONSTRUCTION LIMITED »

Objet : La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de CÔTE D'IVOIRE :

- Travaux de construction ou de réhabilitation de routes bitumées ;
- Travaux de reprofilage routes en terres ;
- Travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments ;
- Production et la commercialisation des produits bitumineux (enrobés bitumineux, liants hydrocarbonés, polymères bitumineux, etc.);
- Fabrication et traitement de toutes qualités d'émulsion de bitume et de bitume modifié au polymère ;
- Travaux des infrastructures ferroviaires ;
- Travaux de génie civil et de BTP ;
- Installation d'usine et d'équipements ;
- Exploitation minière et carrières ;
- Transport de marchandises ;
- Transport routier ;
- Commerce général de biens et de services.
- Formation.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX, Lot 148, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme KABRAN ANGELE FLORENCE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00807 du 24/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06168/GTCA/RC/2023 du 24/01/2023

